

Processus de demande de création de code et saisie des infos sur l'offre en formation et DS (*Diploma Supplement*)



1. Approbation du RE et PE du nouveau programme par les instances compétentes (final = rectorat)



2. demande de création d'un nouveau code via le **formulaire dynamique** ad hoc et une copie du règlement à l'adresse mail ci-dessous
statistiques@unige.ch



3. Création du code par le Bureau de l'information statistique et entrée des données dans l'APPLI-ETU (Oracle)



4. Validation des libellés par la responsable du service des admissions



5. Ouverture du code pour l'immatriculation (DIM) / inscription (FC)



6. Mail à la structure qui en fait la demande et aux services des admissions pour confirmer l'ouverture et rappeler aux facultés de saisir les informations sur le Supplément au Diplômes (DS) (*cf procédure ci-dessous*)



7. Copies du formulaire de demandes et RE scannées déposées dans le disque commun admission/Bureau Information Statistique